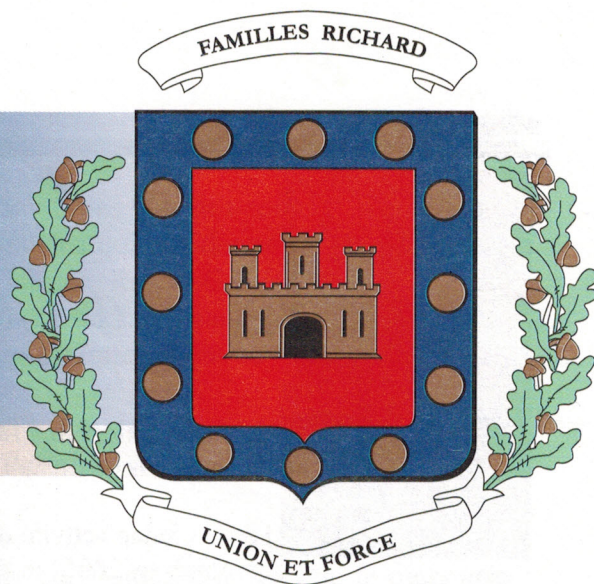


Entre Richard

Bulletin de liaison de l'Association des familles Richard



Volume 14 no 2 de 3

Mars 2007

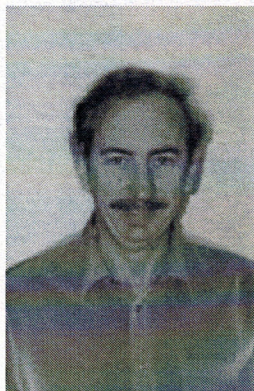


**Yves, Nicole, Cécile et Nicole, bénévoles au
salon des familles-souches de Québec**

*Déjeuner-conférence
à Québec
22 avril 2007
Restaurant Chez Lorenzo*

Sommaire

Message du président.....	2
Politique.....	4
L'Acadie des ancêtres.....	6
Déportation.....	10
Savais-tu que.....	11
Un métier qui a changé.....	12
Au pays d'Évangéline.....	13
Histoires et légendes.....	14
Inhumation des hérétiques.....	16
Où on inhumait les suppliciés... ..	17
Anecdotes d'autrefois.....	18
Vie de Saint Richard.....	19
Déjeuner-conférence.....	20
Activités.....	21
Tournoi de golf.....	21
Arrivées et départ.....	21
Costumes en N-France.....	22
Messages.....	24



Amis Richard bonjour,

L'Association des familles Richard sera très impliquée dans différents événements au cours des prochains mois.

La prochaine activité de l'Association se tiendra le 22 avril, à Québec. Nous avons déjà organisé en 2005 un événement semblable qui avait réuni une trentaine de personnes. Nous récidivons avec un déjeuner conférence qui se tiendra au restaurant « Chez Lorenzo », à Québec. Les coordonnées de l'événement vous sont données plus loin dans le bulletin. Profitez de l'occasion pour savourer un bon repas entre amis et assister en plus à une conférence pour un montant minime. Vous pouvez venir accompagner de votre famille et de vos amis. Il n'est pas obligatoire d'être membre de l'Association pour s'inscrire.

Le prochain congrès annuel de la Fédération des familles-souches québécoises se tiendra à Saint-Jean-sur-Richelieu, au cours de la dernière fin de semaine d'avril. Mon implication sera importante dans l'organisation de cet événement qui se veut grandiose puisque toutes les associations de familles membres de la FFSQ sont conviées à côtoyer leurs pairs. Le thème de ce congrès « Femme et patrimoine » peut paraître audacieux à première vue. L'appart des femmes au développement de notre société depuis les débuts de la colonie a trop souvent été mis dans l'ombre. Ce congrès permettra aux personnes présentes de réfléchir et constater tout le travail réalisé par la gente féminine. Nos associations de familles portent, sauf exception, le nom du patronyme masculin de l'ancêtre. Il faudrait regarder de quelle manière nous pourrions honorer celle qui est à l'origine de cette descendance et qui perd souvent son patronyme.

Le mois d'août nous conduira vers notre prochain rassemblement qui se tiendra à Sherbrooke, le 26 août 2007, à l'Hôtel Le Président. Je vous invite à réserver cette date et vous joindre aux Richard qui se déplaceront pour assister à cette journée de retrouvailles. Le programme de la journée est déjà arrêté. La ville de Sherbrooke nous facilite grandement l'organisation d'un tel événement dans leurs murs. Notre première visite dans cette région nous permettra de vivre une belle expérience. Cette ville possède une histoire riche et intéressante à découvrir. J'ai déjà hâte de vous rencontrer ainsi que les autres membres de votre famille et vos amis même s'ils ne portent pas notre patronyme. Comme dans le bon vieux temps, la famille et les amis sont les bienvenus pour la fête.

Le conseil d'administration a accepté que notre Association s'inscrive au marathon des familles-souches du 24 août 2008. Nous avons signé une entente avec l'organisation du marathon. Il ne manque plus que votre participation. Vous pourrez vous inscrire au moment où nous vous l'indiquerons en début 2008. Tous les membres de la famille peuvent participer à l'événement puisqu'il s'agira d'un marathon à relais et à la marche. L'organisation est connue internationalement puisque des coureurs de partout dans le monde y participent. Elle a déjà reçu des hommages pour sa bonne organisation.

À l'automne, nous visiterons la région du Saguenay lors du prochain salon des familles-souches. Gens du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, préparez-vous à venir nous rencontrer. Nous connaissons l'hospitalité légendaire de votre région. J'espère que vous serez de bons propagandistes auprès de vos proches et de votre entourage pour faire connaître notre présence chez-vous. La date vous sera communiquée lors du prochain bulletin.

Au cours du mois de février, nous avons participé au dernier salon des familles-souches tenu à Québec. Le salon fut des plus agréables. Je remercie tous les bénévoles qui ont donné de leur temps au kiosque de l'Association. Merci à Yves et son épouse Nicole, Nicole, Rita et Cécile pour votre générosité. Merci également aux membres et aux visiteurs qui se sont déplacés pour nous rencontrer au cours de ces trois journées. Plus de 80 personnes de toutes les associations ont eu le plaisir de partager le souper du samedi soir.

Je réitère mon invitation à participer au concours d'écriture. J'attends votre article avec impatience. Nos lecteurs se feront un plaisir de vous lire.

Je vous demande de me soumettre des candidates ou candidats que vous désireriez que je rencontre pour me permettre de réaliser une entrevue. Il me fera plaisir de les rencontrer. Ma prochaine entrevue se fera à Bécancour, un berceau des Richard de souche acadienne, au cours du mois d'avril. Dans les prochains mois, je devrais me rendre dans la région de Montréal.

Vous pouvez constater que nous ne ménages pas nos efforts pour connaître l'Association afin de la faire progresser.

Je travaille présentement à un livre que j'espère publier lors du rassemblement de 2008, à Québec. Les travaux avancent au rythme souhaité. L'échéancier devrait être rencontré. Je souhaite que ce document trouvera un intérêt auprès des membres actuels et futurs. Je vous donnerai plus de détails lors d'une prochaine parution.

Vous avez le goût d'avoir du plaisir. Je vous invite donc à participer au tournoi de golf organisé par la Fédération des familles-souches québécoises. Vous avez les coordonnées de l'événement plus loin dans le journal. N'hésitez pas à vous joindre à nous pour former un quatuor de Richard.

Je terminerai en vous souhaitant une très belle fête de Pâques. Puisse-t-elle vous permettre de rencontrer vos proches. Il faut profiter de toutes ces rencontres pour dire notre appréciation aux personnes qui nous sont chères.

Je fais le souhait de pouvoir vous rencontrer lors de nos activités.

Richardment vôtre,

Guy Richard

Début régime politique au Canada

L'Angleterre impose à sa colonie l'Acte constitutionnel, qui modifie l'Acte de Québec pour répondre aux demandes des loyalistes. L'Acte maintient la liberté religieuse, les lois civiles françaises et l'accès à la fonction publique pour les Canadiens français. Il divise la province de Québec en deux territoires distincts, le Haut-Canada (qui deviendra plus tard l'Ontario) et le Bas-Canada (qui correspond au territoire de la province de Québec). Il modifie la structure politique en créant une chambre d'assemblée dans chacune des deux colonies. La chambre d'assemblée du Bas-Canada compte 50 députés. Le gouverneur s'appuiera désormais sur un conseil exécutif de neuf membres et un conseil législatif de quinze membres, non-élus et non-représentatifs. On parlera de « parlementarisme truqué » pour qualifier le système parlementaire issu de l'Acte constitutionnel puisque les députés n'ont pas de véritable pouvoir.

Les premières élections du Bas-Canada se déroulent le 18 décembre 1792. 35 députés canadiens et 15 britanniques sont élus. Le choix d'un président d'assemblée provoque un premier conflit entre les anglophones et les francophones. Le député Joseph-Antoine Panet est finalement choisi le 18 décembre. Les députés se querellent sur la langue utilisée pour les débats. L'usage des deux langues est accepté mais l'anglais demeure la seule langue officielle de la législation du Bas-Canada.

Il n'y a pas de parti politique structuré et dirigé par un chef. La Chambre d'assemblée du Bas-Canada s'ouvre officiellement le 17 décembre suivant, au palais épiscopal de Québec. Ce premier parlement n'adopte que quatre lois importantes couvrant le pouvoir judiciaire, la milice, les finances et les chemins.

À cette époque, deux partis politiques voient le

jour: le Parti Tory qui regroupe les députés anglais et le parti Canadien dont les membres sont francophones et majoritaires à l'Assemblée. Les projets de loi présentés par le Parti canadien sont combattus vivement par les tories et, le plus souvent, bloqués par le Conseil législatif.

Les premières élections tenues à Québec sont au centre de l'activité pendant tout le printemps de 1792, voire même jusqu'à l'hiver suivant, si l'on tient compte des contestations, des démissions et des réélections. La préparation de la première session parlementaire, la désignation des titulaires des nombreux postes administratifs ainsi qu l'aménagement des locaux pour recevoir les députés et les fonctionnaires, toutes ces activités occupent le reste de l'année et se poursuivront au cours de l'hiver 1793.

Confirmée dans ses fonctions de capitale du Bas-Canada en 1791, Québec voit sa juridiction s'étendre au-delà des frontières bas-canadiennes. En effet le lieutenant-gouverneur de la province est en même temps gouverneur-général des deux Canadas, avec siège obligatoire à Québec.

Sur le plan religieux, Québec demeure le siège d'un vaste diocèse catholique ayant à sa tête l'évêque Jean-François Hébert. En plus d'assurer le recrutement du clergé, l'évêque catholique doit entretenir des relations parfois délicates avec les autorités britanniques et le clergé protestant.

La première session durera du 18 au 24 décembre 1792. Elle permet à la Chambre de fixer les règles de fonctionnement puis, les députés voulant retrouver leur famille et leurs affaires pour la période des fêtes, on ajourne au 24 janvier 1793.

Le 20 septembre 1792, un comité du conseil exécutif avait fixé le lieu des séances de la Chambre d'assemblée, soit « la chapelle de l'évêché », et il avait, en conséquence, « donné les ordres pour les changements nécessaires ».

De son côté, en décembre, le lieutenant-gouverneur Clarke désignera les principaux officiers des deux chambres.

La province de Québec fut divisée en 21 comtés auxquelles s'ajoutaient deux cités, Québec et Montréal, ainsi que deux bourgs, Trois-Rivières et William Henry (Sorel). Le comté de Québec, de caractère rural, encerclait la ville et s'étendait sur la rive du Saint-Laurent depuis la borne ouest de Saint-Gabriel jusqu'à la borne ouest de Beau-pré. Il comprenait donc cinq paroisses: Sainte-Foy, L'Ancienne-Lorette, La Jeune Lorette, Charlesbourg et Beauport. La ville de Québec, elle, fut assez naturellement partagée en deux divisions électorales.

La campagne électorale fut assez brève mais, par l'agitation qu'elle provoqua, on devine qu'elle se préparait depuis un certain temps! Le 24 mai 1792, James Shepherd, alors shérif du district de Québec, fut désigné officier rapporteur, c'est-à-dire président du bureau de vote, pour les trois circonscriptions, ce qui eut pour effet que chacun des scrutins fut tenu à une date différente. Le vote s'exprimait à haute voix et que la période de votation durait aussi longtemps qu'il se présentait des électeurs, les jours suivant la date officielle s'il le fallait. Le président du bureau détenait l'autorité pour déclarer l'élection terminée en proclamer les résultats.. Un candidat pouvait briguer plus d'un siège et, le cas échéant, choisir la circonscription qu'il souhaitait représenter.

La fin du mois de mai fut occupée par l'annonce des candidatures. Il fallait élire deux députés dans chacune des circonscriptions et, naturellement, le nombre des candidats fut plus grand.

Marchands presque tous anglophones, et hommes de loi, presque tous francophones, tel est le bilan professionnel et linguistique des candidats. Plusieurs anglophones étaient venus au pays en tant que militaires et y étaient restés pour établir leur commerce, acheter des seigneuries et se faire attribuer des « townships » en même temps que des postes dans l'administration coloniale. Notaires et avocats, les candidats francophones pratiquaient des professions traditionnelles au pays, les marchands et les seigneurs étant souvent leurs clients les plus réguliers.

Pour faire connaître leur candidature à la population, les postulants se servirent des journaux du temps en y faisant paraître des messages vantant leurs mérites et leur désir de bien servir les intérêts du peuple. Du 17 mai au 14 juin, La Gazette de Québec et le Hérald publièrent les appels au peuple dans leurs éditions hebdomadaires.

Les cinquante députés élus dans tout le Bas-Canada formèrent le Parlement, qui tint sa première assemblée le 17 décembre 1792. L'endroit des réunions fut, jusqu'en 1832, la chapelle de l'ancien palais épiscopal, situé au sommet de la côte de la Montagne, dans le parc Montmorency d'aujourd'hui.

En plus de l'élection de l'orateur, on rejeta toutes les contestations contre la validité des élections de certains candidats. La question de la langue « constituante » fut débattue en janvier suivant, à la reprise de la session.

Pour pouvoir voter, tout électeur doit posséder une propriété ou des biens d'une valeur minimum déterminée ou payer un certain montant d'impôt annuel ou de loyer.

Ces premières élections inauguraient une tradition et des mœurs électorales encore bien vivantes.

L'Acadie des ancêtres

L'Acadie, son milieu, son époque

Territoire : N.E., N.B., I.P.E., Isles-de-la-Madeleine et une partie du Maine

Au début : 3 tribus de la famille des algonquins (micmacs, malécites (etchemins) et abénaquis)

Les français ont été les premiers européens à s'établir de façon permanente en Amérique du nord. La fondation de Port-Royal remonte à 1605.

Les fondateurs

Pierre de Gast, sieur de Monts en Vendrée, natif de Saintonge. Il forma la cie de l'Acadie et établit la colonie en 1605 à Port-Royal. Le sieur de Monts aida Champlain à s'établir à Québec. Poutrincourt le remplaça.

Les premières attaques anglaises

En juillet 1613, Samuel Argall venant de la Virginie attaque l'Acadie. Thomas Dale, gouverneur de la Virginie, décide de chasser tous les français des côtes atlantiques. Poutrincourt réussit à acheminer des provisions.

La colonie végète :

Port-Royal devint un poste de commerce. La France laisse tomber la colonie à cause des guerres qui s'y déroulent. Biencourt mourut en 1624, à l'âge de 31 ans. Charles Latour lui succède.

L'épopée missionnaire:

4 récollets sont venus en 1619 et 1624 pour évangéliser les tribus d'Acadie.

Ils fondèrent une maison à Port-Royal, dans la région de la Rivière Saint-Jean, au N.B. et sur l'île Miscou.

Luttes fratricides

Isaac de Rouzilly fut nommé Lieutenant-général de la Nouvelle-France. Cousin du cardinal de Richelieu, il s'amena, en 1632, avec 300 hommes d'élite et prit possession de Port-Royal de la main des anglais le 8 septembre 1632. Il négocia avec Charles Latour pour installer ses colons à la Hève.

Deux de ses associés joueront un grand rôle en Acadie, sieur D'Aulnay 36 ans et Nicolas Denys 34 ans. D'Aulnay s'occupa de l'installation des colons et des travaux agricoles et Denys de l'exploitation des ressources naturelles.

En 1633, Latour fit attaquer un poste anglais de traite. Les anglais revendiquèrent le poste et les prisonniers.

D'Aulnay lui succéda en 1635. Latour et Denys ne furent pas contents de la situation. Latour essaya sans succès de faire alliance avec les Anglais du Massachusetts.

En 1644, la cour de France déclara Latour hors-la-loi. En 1647, D'Aulnay devint gouverneur général et seigneur de l'Acadie.

Les avatars d'une succession

Latour se fit réhabiliter par la cour et fut nommé gouverneur d'Acadie. Il épousa en 3^{ème} noces la veuve D'Aulnay en 1653. L'année suivante Le Borgne, créancier de D'Aulnay, s'empara du

poste de Nicolas Denys et de Port-Royal. La même année, les anglais s'emparèrent de Port-Royal. Ils demeurèrent maîtres du pays jusqu'au traité de Breda en 1667. Alexandre reçut le titre de gouverneur provisoire d'Acadie en 1668. Denys mourut dans la pauvreté en 1668, à l'âge de 90 ans. Le 20 février 1670, Hubert D'Andigny, chevalier de Grandfontaine, fut nommé gouverneur du Canada.

Les vieux noms acadiens

Les frères, Pierre et Charles Melanson sont des anglais ancêtres des Melanson du Canada et de la Louisiane.

Les premières familles acadiennes :

1610:	Latour
1632:	Denys
1636-1640:	Aucoin, Blanchard, Comeau, Bourc (Bourg, Bourque), Doucet, Dugast (Dugas), Gautrot (Gautereau), Guérin, Landry, Le Jeune, Martin, Pesselle (Pesselin), Poirier, Terrau, Trahan
1641-1650:	Béliveau, Bertrand, Boudrot (Boudreau), Brun (Lebrun), Dupeux (Dupuis), Girouard, Hébert, Leblanc, Petitpas, Richard, Rimbaut (Rimbault), Scavoie (Savoie)
1650-1671:	Barin, Belou, Brot (Brault), Cormier, Corporon, Daigre (Daigle), De Forêt (Forest), D'Entremont (ou Mius), Godin, Gougeon, etc.
1657:	Laurent Granger (anglais)
1665:	Roger Kuessey (Caissy) (irlandais)

Le frère Antoine Bernard C.S.V. publia en 1945 un tableau des 76 principales grandes familles acadiennes habitant l'est du pays :

Leblanc: 2750 familles, Arsenault: 1543, Gallant: 1167, Cormier: 1079,
Boudreau: 1054 et Richard: 1021.

L'Acadie de 1670 et ses habitants

La population s'élève à 373 habitants et 68 familles.

La famille de Michel Richard et Madeleine Blanchard fait partie de celles de Port-Royal en 1671.

Fondation de Beaubassin

En 1671, reprise de l'immigration: 50 nouveaux colons s'établirent à Beaubassin. Vers 1672, Jacob Bourgeois, riche marchand de Port-Royal, avait commencé à développer Beaubassin. Ses fils Charles et Germain s'y établirent. Ses trois gendres, Pierre Sire, Germain Girouard et Jean Boudrot firent de même. Pierre Arsenault, immigré en 1671, entra au service de Jacob.

En 1676, De la Vallières obtint tout le territoire de Beaubassin comme concession seigneuriale. Les premiers arbres fruitiers furent apportés par Roger Kuessey (Caissy), premier ancêtre des Caissy au Canada.

Beaubassin fut constitué paroisse en 1686.

Fondation de Chipody et Petitcoudiac

Formés en 1698: Chipody (Hopewell) fut fondé par Pierre Thibodeau. Il y installa ses fils. On y retrouva également Jean-François Brossard marié à Catherine Richard. Quand à Petitcoudiac, il fut fondé par Guillaume Blanchard. Il était accompagné de ses trois fils, sa fille et son gendre.

Familles de Beaubassin de 1686-1714

En 1698, on retrouvait Martin Richard (Michel), 32 ans marié à Marguerite Bourg, 26 ans accompagnés de 3 enfants : Martin, Alexandre et Michel. En 1714, ils en avaient 5 de plus : Joseph, Pierre, Marie, Marguerite et Madeleine.

Grand-Pré

Vers 1680, Pierre Melanson, 47 ans, déménagea à Grand-Pré. Au recensement de 1686, 5 fils et 5 filles formaient sa famille. En 1694, il était nommé major de la milice.

Pierre Terriot fut l'âme dirigeante d'un établissement agricole à Grand-Pré. Le sol y était prodigieusement fertile. Il y avait également le village des Richard. Plusieurs fils de familles de Port-Royal s'établirent à Grand-Pré dont Pierre, René et Jean Richard.

Les familles de la région du Bassin-des-Mines 1686-1714

Grand-Pré:

La famille Richard était omniprésente à cette époque. Quelques enfants et petits-enfants de Michel s'y retrouvent.

Pisiguit et Cobequid:

La famille Richard s'y retrouve tout comme aux autres endroits.

Aux seigneuries et autres postes

300 âmes, de 1686-1714, y vivaient.

Plusieurs seigneuries (20) furent constituées avec l'arrivée de Grandfontaine en 1670. Les seigneurs étaient capitaines de sauvages.

Les travaux et les jours en Acadie

Port-Royal consistait en un fort grossier. Quelques terrassements et une église se trouvaient aux alentours. Les fermes étaient répandues dans la campagne. Les maisons construites en bois équarries ou de gros pieux plantés en terre. Les cheminées étaient montées avec des poteaux et de la terre glaise battue. Le toit était couvert de jonc, d'écorce et de gazon. Ils avaient des caches dans les bois en cas d'attaque des anglais. Ils s'occupaient de culture, d'élevage, chasse exploitation forestière et de pêche. L'hiver, ils tissaient les étoffes avec de la laine ou du lin et préparaient le cuir pour les chaussures et les harnais. Au printemps, ils s'affairaient au sucre d'érable et à la bière d'épinette. Les teintures disponibles se limitaient au noir, vert et bleu. Les acadiens sont très religieux. Sous le régime français, une quarantaine de religieux et prêtres séculiers vinrent en Acadie. En 1701, on retrouve une école à Port-Royal. Les acadiens aimaient les fêtes religieuses, les longues guirlandes des processions fleuries et les chants solennels. Ils retrouvaient quelques vieilles chansons françaises dans les veillées. Les travaux des champs et des bois se faisaient en commun. L'hiver, ils se réunissaient, chantaient, dansaient et entretenaient la flamme de l'hospitalité française.

Résistance victorieuse

En 1690, Phipps, riche commerçant de Boston et propriétaire de navires, débarqua à Port-Royal avec 400 hommes. Il convoqua les habitants et les força à prêter serment d'allégeance au roi d'Angleterre. Le 7 octobre 1690, l'Acadie fut rattachée à la colonie du Massachusset. Le 14 juin 1691, le sieur Robineau de Villebon s'empara de Port-Royal et déclencha une violente contre offensive sur la colonie du Mass. aidé des Abénakis. Toute l'Acadie était reconquise par les français en 1692. Les anglo-américains s'emparèrent de Beaubassin en septembre 1696, brûlèrent les maisons, les récoltes et tuèrent les animaux. La population avait eu le temps de se sauver dans les bois. Villebon leur fit subir de grandes pertes plus tard sur la rivière Saint-Jean. Les anglais du Mass. en fureur menacèrent de capturer et de déporter tous les français d'Acadie. En 1703, les anglais entreprirent une nouvelle conquête de l'Acadie. Ils furent repoussés à Pentagouet (Maine) par Saint Castin. Celui-ci fit appel à Alexandre Leneuf. Alexandre et ses Abénakis se jetèrent sur les établissements anglais du Mass. y répandant mort, désolation et terreur. Les populations de la Nouvelle-Angleterre et du Mass. préparèrent une grande expédition contre l'Acadie. En mai 1704, le colonel Church fit voile vers l'Acadie avec 1300 hommes. Il s'empara de Pentagouet, captura et tua tous les habitants. Il continua à Passamoquoddy et sacca gea tout. Le 2 juillet 1704, il était forcé de retraiter devant Port-Royal. À Beaubassin, ils brûlèrent 20 maisons et tuèrent tous les animaux. Les habitants aidés des indiens forcèrent les anglais à se retirer. Une nouvelle expédition anglaise dirigée par Marsh fut formée et fondit sur Port-Royal le 6 juin 1707. Port-Royal était dirigé par Subercase, aidé d'Anselme Saint-Castin et ses Abénakis. Marsh se retira après 10 jours de combat. Les anglais dirigés par Wainwright attaquèrent de nouveau le 20 août 1707. Les acadiens bien organisés tinrent tête aux anglais et les obligèrent à retourner sur leurs pas.

Les derniers jours de Port-Royal

Les corsaires capturèrent plusieurs bateaux marchands anglais. Le dessin des anglais était de s'emparer de l'Acadie et du Canada. La France ne voulait pas aider l'Acadie à cause des problèmes existant en France. Les acadiens furent découragés du peu d'aide de la mère patrie. Les anglais commandé par Nicholson arrivèrent devant Port-Royal le 24 septembre 1710. Nicholson somma Subercase de se rendre. Suite à son refus, les anglais débarquèrent le 6 octobre 1710. Après plusieurs combats Subercase capitula le 13 octobre. Les anglais changèrent le nom de Port-Royal pour Annapolis-Royal en l'honneur de la reine Anne. En 1711, la flotte anglo-américaine se lança en vain à l'attaque du Canada.

Les acadiens décident de rester

Le conseil de guerre de 1710 projeta de déporter tous les français hors de Port-Royal pour les remplacer par des anglais protestants. Saint-Castin avec ses indiens tentèrent en vain de reprendre Port-Royal en 1711. Le traité d'Utrecht, en 1713, rendit l'Acadie à l'Angleterre. La reine Anne permit aux acadiens de conserver leur religion. Les acadiens ont un an pour quitter l'Acadie. Ils furent tiraillés à l'idée de quitter leurs terres ou d'immigrer au Cap-Breton propriété de la France. Ils décidèrent, en majorité, de rester sur leurs terres.

(suite au prochain numéro)

DÉPORTATION DES ACADIENS 1755 et 1758

EMBARQUEMENT	NOMBRE	DÉPART	DESTINATION	ARRIVÉE
Beaubassin, Beauséjour	500	oct. 1755	Charleston, Caroline du Sud	déc. 1755
""	200 (?)	""	Caroline du Nord	""
""	400	""	Savannah, Georgie	""
Piziguit, Cobequit	493	oct. 1755	Annapolis, Maryland	nov. 1755
""	860	""	Boston, Massachusetts	""
""	156	""	Philadelphie, Pennsylvanie	déc. 1755
""	200	""	Williamsburg, Virginie	jan. 1756
Grand-Pré, Rivière aux Canards	206	oct-déc. 1755	Boston, Massachusetts	nov 1755
""	420	""	Baltimore, Maryland	""
""	298	""	Philadelphie, Pennsylvanie	déc. 1755
""	1140	""	Williamsburg, Virginie	déc. 1755(?)
Port Royal (Annapolis Royal)	323	9 déc. 1755	Boston, Massachusetts	fév. 1756
""	558	""	Connecticut	""
""	200	""	New York, New York	""
""	351	""	Charleston, Caroline du Sud	""
""	232	""	Caroline du Nord	détournement
Total	6537			
Île Saint-Jean (Î.P.E.)	3500	août 1758	France	déc. 1758
Total	10037			

Le lieu d'embarquement n'est pas toujours le lieu de résidence des Acadiens embarqués.

Le nombre d'Acadiens dans chaque bateau est pris au départ: à l'Arrivée, il faudrait soustraire les morts et les naufragés en cours de route.

Source: Pierre-Maurice Hébert, Les Acadiens du Québec page 35, Éditions de l'Écho

Savais-tu que...

Adolphe Daveluy est un homme qui mérite notre respect et notre reconnaissance parce qu'il a fait beaucoup pour développer notre belle paroisse de Sainte-Anne-du-Sault. Voici quelques faits concernant cette famille.

Adolphe Daveluy naît le 1^{er} octobre 1841 à Yamachiche. Fils de Louis-Adolphe Daveluy et Lucie Richard. Le 18 février 1873 (âgé de 23 ans), il épouse Sarah Gélinas (âgée de 19 ans) en l'église de Sainte-Anne-de-Yamachiche. Les jeunes époux émigrent temporairement en Californie. En 1878, lors de leur séjour à Nicolet, naît leur fille Corinne. M. Daveluy fut maire de la municipalité de Saint-Léonard de 1879 à 1883 et de la municipalité de St-Wenceslas de 1886 à 1889.

Le 23 novembre 1887, il achète de l'Union Bank of Canada le lot no 41 de Bulstrode au montant de \$1 050.00.

Au printemps 1889, il devient le premier maire de la municipalité de Sainte-Anne-du-Sault. Il est propriétaire d'un magasin général. Il est le généreux donateur des terrains de la fabrique et du couvent. Dès le début de son mandat, il fait de nombreuses démarches pour obtenir la construction d'un pont sur la rivière Bécancour. Il déploie beaucoup d'efforts afin que le chemin de fer du comté de Drummond desserve notre paroisse. Sa réputation d'hommes d'affaires avisés est bien connue. Lors du détachement du village de la municipalité de Sainte-Anne-du-Sault en 1901, la nouvelle municipalité prend le nom de Daveluyville en son honneur.

De l'union d'Adolphe et de Sarah sont nés douze enfants dont huit vivants. Sarah, née le 25 mai 1854 à Yamachiche, décède en 1901, à

l'âge de 47 ans. Adolphe passe les dernières années de sa vie chez sa fille Corinne. Son décès survient le 12 juin 1915, à l'âge de 74 ans. M. et Mme Daveluy sont inhumés dans notre paroisse.

Le 24 juin 1886, Corinne épouse le Dr Joseph M. Lapierre à Sainte-Anne-du-Sault et deux enfants sont nés de leur union : Juliette et Robert. La famille réside dans la maison voisine du presbytère. En 1906, le Dr Lapierre décède accidentellement à l'âge de 36 ans, à un passage à niveau, à Sainte-Monique de Nicolet. Juliette décède très jeune et Robert en 1962.

Le 25 novembre 1909, Corinne épouse Charles-Borromée Lord, en secondes noces. Elle passe presque toute sa vie dans notre paroisse. Elle décède en 1974 à l'âge de 96 ans et est inhumée à Sainte-Anne-du-Sault.

C'est au début des années 1940 que Robert Lapierre débutait la fabrique de poignées de meubles. En 1963, suite au décès de M. Lapierre, MM René Astell et Raymond Ouellet se portent acquéreurs de l'usine située sur le terrain de Mme Lord et continuent la fabrication de poignées jusqu'en 1971. C'est alors que les propriétaires ouvrent le marché des portes d'armoires de cuisine qui connaîtra, de 1971 à 1980, une expansion fulgurante pour passer d'un chiffre d'affaires de \$120 000 par année à \$14 000 000... avec 200 employés.

Sarah Mayrand Dubois, Journal Le Causeur, hiver 2006

Un métier qui a changé

Les frères Richard ont été témoins des changements au cours des années

Louiseville – Comme la plupart des professions, celle d'ambulancier a subi d'importantes transformations avec le temps. Les frères Richard ont été à même de le constater au cours du dernier quart de siècle.

Les choses ont bien changé la première fois que Louis Richard a demandé à son fils Guy de l'accompagner sur un appel d'urgence. Les techniques employées par les ambulanciers, que l'on appelle maintenant des paramédics, ont notamment évolué. La nature des incidents qui font l'objet d'appels a aussi changé grandement.

«Nous intervenons beaucoup moins qu'auparavant. Dans le passé, il n'était pas rare que nous sortions plus de deux fois dans la même journée. Sur un territoire comme celui que nous desservons, c'est beaucoup. Il y a aussi beaucoup moins de blessés graves lors des accidents de la route. Les dispositifs dont sont équipées les voitures y sont pour quelque chose. »

« Il y a aussi généralement moins de passagers dans les véhicules. Lorsque quelqu'un sortait en voiture avant, il amenait toute sa famille avec lui. Il y avait donc plus de risque de blessures lors des accidents », souligne l'aîné des frères Richard, qui a récemment été honoré pour ses quarante ans et deux mois de service.

Communications

L'avènement des quarts de travail ainsi que la création de nouveaux moyens de communi-

cation ont aussi eu un impact sur le métier. Selon un autre frère Richard, Yves, il était très difficile de vivre une vie sociale normale pour ses frères et lui avant l'arrivée du téléavertisseur et du téléphone sans fil. «Lorsqu'on recevait un appel, on partait», indique-t-il. «Nous devons rester toujours sur le qui-vive. Avec la création des quarts de travail, c'est mieux. Les nouveaux paramédics n'auront pas à vivre le même stress que nous. C'est une bonne chose».

Médicaments et technologies

Avec leur nouveau titre, les ambulanciers paramédics ont vu leurs responsabilités accroître. Auparavant limités à prodiguer les premiers soins, ils peuvent maintenant administrer certains médicaments aux patients. Ils sont aussi appelés à utiliser des appareils très sophistiqués dans l'exercice de leurs fonctions. Certains se rapprochent plus des ordinateurs que des appareils médicaux conventionnels.

«Les techniques ont changé beaucoup. On doit tous s'adapter», ajoute Yves.

Article de : **Mathieu Lamothe, Le Nouvelliste.**

Note : Guy Richard est maire de Louiseville. Sept des neuf frères sont ambulanciers comme leur père : Guy, Yves, Robert et Luc dans la région louisevilloise. Serge et Pierre travaillent à Grand-Mère. Jean patrouille le secteur de Shawinigan.

Au pays d'Évangéline

On l'a dit et redit. L'arrivée massive de réfugiés acadiens a été déterminante pour notre région. Ils ont littéralement fait démarrer le peuplement sur la rive sud, entre Nicolet et Bécancour, et à partir de là, vers la région des Bois-Francs dont ils ont été les premiers colons. Ils ont aussi occupé des terres sur la rive nord, entre la banlieue de Trois-Rivières et la Rivière-du-Loup (Louiseville).

On connaît l'identité de nos pionniers acadiens. Arseneault, Béliveau ou Richard... Doucet, Garceau ou Picotte... Mais on ignore trop souvent les noms de ceux qui ont organisé le «Grand dérangement» de 1755. Ils méritent qu'on se souvienne d'eux, pour d'autres raisons. Venez donc admirer cette belle galerie de personnages, en commençant par le bas de la hiérarchie.

Celui-ci, c'est le petit notaire René Leblanc, de Grand Pré. Modeste rouage dans l'engrenage de la terreur, c'est à lui que l'on a demandé de traduire l'ordonnance d'expulsion qui devait être lue aux Acadiens, avant le grand départ.

Voici Son Honneur Jonathan Belcher, juge en chef de la province de la Nouvelle-Écosse, qui a donné un fondement légal à l'ordonnance d'expulsion, dans la plus pure tradition britannique. Les Anglais, c'est bien connu, ne font jamais rien d'illégal. Voici ensuite le redoutable lieutenant-colonel Robert Monckton, chargé d'exécuter l'ordonnance, poussant les familles devant lui, brûlant les maisons derrière lui. Après l'épisode acadien, Monckton a participé aux sièges de Louisbourg et de Québec. Il s'est couvert de gloire en chassant les Français des hauteurs de Lévis, ce qui a permis à Wolfe d'y installer son artillerie et de pilonner sans répit la bonne ville de Québec.

Voici le superbe vice-amiral Eswars Boscawen, dont les navires ont assuré le transport des déportés. Bien sûr, le plan n'était pas très au point : on

a séparé les familles et semé les passagers sur tous les rivages disponibles. Dans les colonies britanniques de la côte atlantique, certains gouverneurs se sont plaints de ne pas être avertis de cet arrivage inattendu de bétail humain.

Voici l'impressionnant lieutenant-gouverneur Charles Lawrence, président du Conseil de la province de la Nouvelle-Écosse, qui a signé l'ordonnance d'expulsion. Ce faisant, Lawrence donnait suite au projet mis de l'avant par son voisin de Boston, le génial William Shirley, gouverneur du Massachussets.

Le projet d'expulsion comptait un solide supporter à Londres, en la personne du magnifique Georges Montagu, comte de Halifax et président du très influent British Word of Trade, ancêtre de nos actuelles Chambres de commerce. Lord Halifax savait ce qui était bon pour l'empire britannique et il a chaudement recommandé l'expulsion des Acadiens. Ceci dit, arrêtons-nous ici et n'allons pas plus haut, s'il-vous-plaît, sinon il faudrait compromettre quelques personnages dans l'entourage du roi, dont son propre fils, le Duc de Cumberland, commandant suprême des forces britanniques à travers le monde, grand ennemi de la France et de l'Acadie française...

En 1847, toute cette histoire est reprise par l'écrivain Wadsworth Longfellow, auteur du fameux poème Évangéline. Le poème deviendra plus tard une chanson, que notre amie Fabiola Toupin interprètera de vibrante façon. Sur le drame acadien, cette chanson en dit plus long que n'importe quel texte, y compris celui que vous venez de lire. Écoutez pour voir.

**Article de: François Roy, Le Nouvelliste,
13 janvier 2007**

Histoires et légendes du Québec

Les baleines de la Saint-Jean

Lieux : Rivière-Ouelle

Un 24 juin, des fêtards sont aux prises avec des baleines endiablées.

Quelques familles de Rivière-Ouelle, au grand déplaisir des autres habitants des lieux, se prévalaient depuis des décennies d'un endroit exclusif de pêche à la baleine blanche à la Pointe-aux-Orignaux. Cette pratique les avait rendus riches d'une génération à l'autre. Un vingt-quatre juin, alors qu'ils avaient capturé une centaine de baleines, ils décidèrent d'inviter leur parenté des paroisses voisines à venir fêter la Saint-Jean-Baptiste sur la rive du fleuve. Dès les six heures du soir, des barques chargées de joyeux lurons firent terre. Des feux brûlèrent toute la nuit sur la grève et le vin coulait avec autant de vigueur que les airs de violon qui accompagnaient les danses.

La pêche avait été extraordinaire cette saison-là et, pour célébrer cette manne, on prolongea la fête jusqu'au matin. Soudain, les airs de musique devinrent étranges; les musiciens ne réussissaient plus à contrôler leurs instruments. Peu à peu, des vapeurs d'eau les environnèrent et de grandes mains sortant des nuages les plus bas s'avançaient vers eux comme pour les saisir. Les pêcheurs rassemblèrent leur famille dans le plus grand désarroi et s'élançèrent vers la mer pour sauter dans leur barque et s'éloigner des lieux. De grandes mains s'étendirent alors sur le fleuve, tâchant de verser les barques. Tous les fêtards remontèrent alors à la hâte sur la rive et coururent vers les maisons les plus proches pour se protéger. Puis une vague qui se forma au large vint jusque sur la rive s'emparer des ossements et des débris de chair de baleines pour les soulever dans les airs dans un tintamarre sans pareil. Il s'en dégagea une centaine de baleines blanches aux yeux enflammés qui retournèrent à la mer chevauchées par de petits êtres malveillants brandissant un fouet.

Les amants pourchassés

Lieux : Les Éboulements

Deux amants doivent se jeter dans les eaux pour échapper au feu qui les pourchasse.

Pour perpétuer sa lignée, un pêcheur basque installé sur la côte nord du Saint-Laurent destinait sa fille unique à un chef indien; il voulait qu'elle donnât le jour à un enfant de grande nature qui continuerait de tirer du poisson de la mer. Mais elle s'éprit plutôt d'un trappeur anglais, et tous deux, pour échapper à la vengeance des dieux, se cachèrent en forêt pendant toute l'hiver. Au printemps, ils se mirent en route pour aller faire bénir leur mariage par le missionnaire de Tadoussac. Un après-midi, alors qu'ils approchaient des rives du Saint-Laurent, le soleil brillait avec tant d'ardeur qu'il enflam-

ma les arbres de la forêt où se trouvaient les amants. Environnés de toutes parts par les flammes, ils coururent vers le fleuve et se jetèrent dans l'embouchure du Saguenay. Un voyageur qui les retrouva blessés et mourants sur la rive les transporta avec grande peine dans un champ éloigné où il leur prodigua des soins.

Bien qu'affligés d'infirmité, une fois suffisamment rétablis, ils se remirent en route pour se rendre à une mission sur les bords du Saint-Laurent. Par une froide journée d'automne, ils trouvèrent enfin un prêtre qui, après avoir réuni des témoins, s'appêtait à les unir dans le mariage. Soudain, le ciel s'obscurcit et les animaux courent se cacher. Bien qu'il fit jour, la noirceur se répandit, la terre se mit à trembler et à se craqueler. Lorsque le calme se rétablit et que la lumière revint, le prêtre s'aperçut que les Éboulements avaient surgi de terre. Il chercha en vain les deux amoureux, mais jamais plus ils ne furent revus. Depuis, des voyageurs distinguent parfois au-dessus de la Baie une belle princesse basque qui désespère, cherchant son futur époux sur les eaux.

La brailard de la Madeleine

Lieux : Rivière Madeleine

Une grosse roche sur la grève fait entendre des lamentations pour rappeler des malheurs.

Certaines nuits de mauvais temps, lorsque les flots s'abattent avec force sur les côtes de l'embouchure de la rivière Madeleine, les marins qui y jettent l'ancre entendent le brailard. Ce lieu qui attire les bâtiments à la recherche de havres par nuit de tempête aurait été témoin de bien des incidents. Ainsi, il y a des décennies passées, un navire fit naufrage dans ces lieux et son malheureux capitaine qui y perdit la vie réclama en vain qu'on vienne chercher ses ossements pour les enterrer dans une terre bénite. C'est là aussi qu'on aurait tué un capitaine pour s'emparer de la cargaison de son navire. Il se lamente toujours depuis pour que le meurtrier n'oublie jamais son crime. Mais le plus triste de ces naufrages est celui qui engloutit tout un équipage. Seul un jeune garçon de trois ans, dont le père et la mère périrent, échappa à la noyade. Déposé sur les galets par un brave terreneuvien, ses pleurs finirent par attirer l'attention des pêcheurs de l'endroit qui le recueillirent en pleurs. Mais il continue toujours de se plaindre réclamant ses parents.

Ces lieux furent aussi, dit-on, fréquentés par des colons et un vieux prêtre refusa d'aller y baptiser un enfant qui mourut le lendemain. L'ecclésiastique se mit alors à dépérir et ne fut bientôt plus qu'un squelette errant sur les grèves. Depuis, il ne cesse de gémir, regrettant d'avoir laissé mourir un enfant sans baptême.

Inhumation des hérétiques autrefois

Dans le carré qui s'étend de la côte du Palais au mur de fortification qui touchait à l'ancienne porte Saint-Jean, avec la rue Saint-Jean et la cime du cap comme faces latérales, on a trouvé maintes fois, en creusant la terre pour y bâtir des maisons ou pour d'autres objets, des squelettes humains. Il n'y a jamais eu de cimetière en cet endroit? Comment expliquer ces découvertes d'ossements humains?

Tout ce terrain appartenait, sous le régime français, à l'Hôtel-Dieu qui l'avait eu du roi de France par l'entremise de la duchesse d'Aiguillon, sa généreuse donatrice.

Avant 1759, le catholicisme seul était reconnu à Québec comme dans tout le reste de la colonie. Les protestants ou hérétiques n'avaient pas le droit de s'établir dans la Nouvelle-France. Le gouvernement du roi était très sévère sur ce point et faisait bonne garde.

Cependant, les navires du roi et autres qui venaient dans le port de Québec comptaient souvent des officiers ou matelots huguenots. Il en était de même pour les troupes qu'on envoyait ici. Elles avaient une certaine proportion de soldats huguenots ou étrangers protestants.

Quand ces matelots ou soldats tombaient malades à Québec, on les transportait à l'Hôtel-Dieu où les Hospitalières les soignaient avec dévouement. Quant un hérétique mourait à l'Hôtel-Dieu, on l'enterrait dans les champs avoisinants comme on peut le voir par les notes suivantes que nous tirons des registres mortuaires de l'Hôtel-Dieu :

« 31 juillet 1734- Jean Simon dit Regret, soldat de la compagnie de Noyelle, natif de Poitou, est

entré en cet Hôtel-Dieu le 13 juin 1734, et il est décédé le 31^e idem, âgé de 34 ans sans avoir jamais voulu recevoir les sacrements, quoiqu'il les prêtres et les religieuses se fussent employés avec beaucoup de zèle pour le gagner; il fut enterré proche des casernes sans honneur et avec l'horreur qu'il inspirait. »

« 23 août 1740 – Mathieu Godin, matelot du Rubis, natif de Bordeaux, est entré en cet Hôtel-Dieu le 11 août 1740, et il y est décédé le 23^e idem, âgé de 23 ans, sans vouloir abjurer la fausse religion qu'il professait, malgré les efforts de plusieurs prêtres et religieux qui s'employèrent pour le convertir; il fut enterré sans honneur dans les champs par nos infirmiers qui en eurent une grande horreur. »

Les registres mortuaires de l'Hôtel-Dieu contiennent plusieurs autres actes semblables. Il est donc à peu près certain que les restes humains trouvés dans les anciens champs ensemençés de l'Hôtel-Dieu, étaient les corps des huguenots morts dans cet hôpital.

On était plus dur à Québec pour les adhérents de la religion prétendue réformée, comme on disait alors qu'à Paris même où sous les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI les protestants avaient leur cimetière propre.

Où on inhumait les suppliciés

Sous le régime français, le plus souvent, les suppliciés n'étaient pas inhumés. On jetait leur cadavre à la voirie.

Qu'était la voirie autrefois? Ouvrons un vieux dictionnaire. Après avoir donné les différents sens du mot voirie, Trévoux dit : « On appelle encore voirie, une place publique, vaine et vague, dans le voisinage des grands chemins, où l'on porte les boues, charognes, et autres immondices des villes et des bourgs. Dans les dehors de Paris, il y a différentes voiries, où sont portés les immondices dans les tombereaux destinés au nettoyage des rues et places publiques. On a jeté le corps de ce malheureux à la voirie. »

Nous pourrions citer quelques dizaines de cas où dans la Nouvelle-France, les cadavres des suppliciés furent jetés à la voirie. Mentionnons-en deux assez typiques. En 1687, Pierre Lefebvre, habitant de Fargy était trouvé mort dans sa grange. Il s'était suicidé. Le 26 septembre 1687, le sénéchal de Beauport rendait la sentence suivante contre le cadavre de Lefebvre :

« Que le corps du dit Lefebvre sera par l'exécuteur de la haute justice tiré du lieu où il a été mis en terre, qu'il sera traîné sur une claie d'un bout à l'autre du bourg de Fargy par deux fois et ensuite pendu par les pieds à une potence qui sera dressée.

Objet promotionnel

L'Association a acquis des **stylos** de couleur rouge sur lesquels apparaît le **blason** et le nom « **Familles Richard** ».

Nous vous encourageons à vous en procurer auprès du secrétariat ou d'un membre du conseil d'administration au coût de **3\$ l'unité** ou **5\$ pour 2**.



William, Guy et Cécile au salon des familles-souches



Yves et Nicole au salon des familles-souches

Anecdotes d'autrefois

Frappé pour avoir « volé » du bois !

En avril 1675, René Branche accuse René Rhéaume de l'avoir frappé au visage car il a refusé de transporter du bois à son chantier.

L'affaire est portée devant le juge de la Prévôté de Québec qui fait assigner comme témoins Apolline Lafuite, femme de Nicolas Rousselot sieur de Laprairie, Henri L'Archevêque et Philippe Cavalier. Ces derniers racontent que Blanche conduisait du bois pour mener au chantier de Rhéaume mais comme il emporta quelques billots dans sa cour, Rhéaume s'est mis devant les bœufs et frappa Branche du bout d'un levier qu'il tenait et le blessa au visage. Rhéaume affirme que c'est Branche qui a commencé en se jetant sur lui.

Le juge condamne René Rhéaume à payer le chirurgien et les frais et défense lui est faite de récidiver. Cependant, il lui est permis de prendre le bois équarri qui est resté dans le bois pour la valeur qui sera estimée par Jean Lemire, charpentier. Le juge demande à René Branche de rapporter les pièces qu'il a transportées ailleurs qu'au chantier de Rhéaume.

Quelques jours plus tard, René Branche se présente de nouveau devant le juge de la Prévôté et demande que Charles Rancin soit condamné à soigner sa cavale après lui avoir lancé une hache. Rancin affirme qu'il n'a pas vu la cavale de Branche qui était couchée près de sa grange. Le juge ordonne que la hache et la cavale blessée soient examinées par Pierre Bouvier qui en fera rapport.

Pierre Pinel cherche épouse... Pour son frère Isaac !

Le 17 février 1667, Andrée DE LESPINE se présente devant le juge de la Prévôté de Québec pour exposer le contenu de sa requête présentée à Jean TALON, intendant. Elle demande le remboursement de six semaines de dépenses faites chez Jean PELLETIER (pour son hébergement ?) et de lui fournir des vivres pour « subsister » jusqu'au départ des navires à l'automne.

C'est qu'à la demande de Pierre PINEL, Andrée est venue en Nouvelle-France pour épouser Joseph-Isaac PINEL, son frère, avec le consentement de Madeleine MARAULT, leur mère. On lui aurait même donné une bague comme gage de mariage !

Cependant, « devant Dieu » comme il est écrit, Andrée explique que sa pensée n'est pas d'épouser Isaac. Même s'il n'a rien à dire contre la jeune fille, Isaac admet lui aussi n'avoir aucun projet de mariage avec elle.

Quoiqu'il en soit, Andrée DE LESPINE semble être repartie en France à l'automne 1667 tandis qu'Isaac est demeuré célibataire.

Le premier registre de la Prévôté de Québec révèle une autre cause concernant Isaac PINEL. En mars 1668, c'est au tour de Gilles D'ANJOU de demander au juge que PINEL ait à le dédommager d'un mois de salaire perdu à la suite d'un coup de hache qu'il lui aurait donné ! Mais, Isaac affirme que D'ANJOU n'a été malade que huit jours et pendant ce temps, il l'a nourri et pansé. Ce coup de hache est probablement accidentel puisque le mois précédent, D'ANJOU et PINEL sciaient du bois sur la terre de Mathieu AMIOT.

Vie de Saint Richard



Saint Richard naquit en Angleterre en 1197. Ses parents occupaient alors un rang élevé et jouissaient d'une belle fortune, mais ils tombèrent dans une misère si profonde, qu'après leur mort, leur fils aîné fut longtemps retenu en prison pour dettes. Richard, son frère, travailla généreusement à sa délivrance, mais il s'appauvrit lui-même au point d'être obligé de gagner sa vie comme valet de ferme.

Bientôt il put aller à Paris continuer les bonnes études qu'il avait déjà faites dans sa jeunesse. Il se lia d'amitié avec deux amis choisis, aussi pauvres que lui; ils n'avaient qu'un manteau à tous les trois et se voyaient obligés d'aller prendre leurs leçons l'un après l'autre. Leur nourriture était plus que frugale, un peu de pain et de vin leur suffisait, et ils ne mangeaient de chair ou de poisson que le dimanche. Cependant Richard assura que ce fut là pour lui le beau temps, tant il était absorbé par la passion de l'étude. Ses succès furent prompts et remarquables, si bien qu'à son retour en Angleterre il professa fort brillamment à l'Université d'Oxford.

Quelques années plus tard, sa modestie, sa chasteté, sa douceur et sa dévotion lui attirèrent le respect et l'amour de tout le monde; il fut élu chancelier de l'Université. Nommé ensuite évêque de Chichester (Sussex-ouest, sud d'Angleterre, près de la Manche), il eut à subir quelques temps les vexations du roi Henri III, une guerre avec Rome, mais il rétablit la paix par ses prières et ses procédés de conciliation.

Devenu désormais libre dans l'exercice de son ministère, il se fit remarquer par sa grande condescendance pour les petits et par sa miséricorde pour les pauvres. Comme on lui disait que ses dépenses excédaient ses revenus: « Il vaut mieux, dit-il, vendre son cheval et sa vaisselle d'argent que de laisser souffrir les pauvres, membres de Jésus-Christ ». Un jour, distribuant du pain, il en eut assez pour contenter trois mille pauvres, et il lui en resta pour les cent autres qui survinrent après. Ces multiplications merveilleuses se renouvelèrent plusieurs fois.

Il honorait les religieux et les embrassait souvent: « Qu'il est bon, disait-il, de baiser les lèvres qui exhalent l'encens des saintes prières offertes au Seigneur! ». Il mourut en baisant le crucifix et en invoquant Marie contre les ennemis du Salut en 1253.

La fête de Saint Richard est inscrite au calendrier de l'Église universelle et est célébrée le 3 avril.

Déjeuner-conférence

Invitation à tous

Quand: **dimanche, le 22 avril 2007**

Endroit: **Restaurant « Chez Lorenzo »**

1217, route de l'Église, (angle boul. Laurier)
Québec, arrondissement Ste-Foy

Durée: 9h30 à 12h00

Conférencier: Jean-Marie Lebel, historien et professeur à l'Université
Laval

Sujet: Histoire de Québec (autre sujet qu'en 2005)

Coût: 5\$/personne pour la conférence

Repas (brunch) payable individuellement sur place

Inscription: Cécile Richard

Tél: (418) 871-9663

Internet: crichard@oricom.ca

Au plus tard le 15 avril

N.B.: Il n'est pas nécessaire d'être membre de l'Association des familles Ricard pour y participer. L'invitation est lancée à tous vos proches (enfant, frère, sœur, cousin, cousine, beau-frère, belle-sœur, amis (es), etc..)

Activités 2006-2007

22 avril 2007

Déjeuner conférence

Endroit: Chez Lorenzo

25 au 27 avril 2007

Congrès de la Fédération des familles souches québécoises

Endroit: Saint-Jean-sur-Richelieu

26 août 2007

Rassemblement des familles Richard

Endroit : Sherbrooke

Octobre 2007

8e Salon des familles-souches du Québec

Endroit: Saguenay

Tournoi de golf des familles-souches 2007

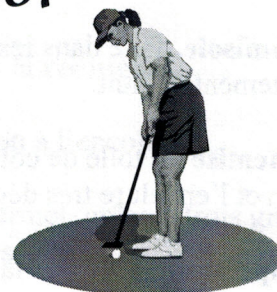
Club de golf Métabéroutin, Trois-Rivières

Date: vendredi 29 juin 2007

Coût: 100\$ (golf, voiture à essence et souper)

Inscription: avant le 30 avril 2007 (contacter Cécile, la secrétaire)

N.B.: Il serait intéressant que l'Association des familles Richard puisse composer un quatuor



Arrivées :

Arrivées :

351. Carole Richard, Montréal

Souche : Pierre, Cap-St-Ignace

352. Danielle Richard, Syracuse, New-York

Souche :

353 : Monique Richard, Québec

Souche :

Costumes en Nouvelle-France

(suite du volume 13 no 3 de 3)

Le corps piqué est un corps baleiné recouvert d'un tissu qui masque les piqûres maintenant en place les baleines. Dans tous les cas, le laçage sur le devant est dissimulé par la pièce de corps ou pièce d'estomac.

Le juste est un corsage cintré à la taille, avec de petites basques devant et derrière. Ses manches sont courtes et ornées de parements et son encolure, très dégagée, peut même laisser voir la naissance des seins. Il se ferme devant ou derrière.

Les tissus utilisés pour sa confection sont le camelot, la castagnette, l'étamine et la toile pour les corps et les corsets. Le basin, le droguet, l'escarlatin et la serge d'Aumale sont mentionnés à plusieurs reprises pour le juste. La couleur principale, comme pour le justaucorps de l'homme, est le brun. Ces différents types de corps de jupe ont bien d'autres noms et synonymes. Avec le temps, certains ont changé de sens en Nouvelle-France et il peut y avoir des confusions avec les dénominations en usage en France. Les termes présentés sont ceux en usage courant ici.

La chemisette est faite de serge ou d'autres étoffes semblables à celles dont on se sert pour confectionner celles des hommes.

La camisole, faite dans les mêmes étoffes que le corps ou corset, est ample et confortable car elle sert de vêtement de nuit.

La chemise de toile de coton est généralement blanche. Les manches sont courtes ou longues selon la saison et l'encolure très dégagée. Ce vêtement peut servir de chemise de nuit.

La jupe ample, serrée à la taille par un cordon, descend jusqu'aux chevilles. Certains écrits mentionnent que les Canadiennes portent aussi la jupe à mi-mollet, laissant dépasser le jupon. Des ouvertures de chaque côté permettent d'avoir accès aux poches, formées de petits sacs de toile cousus à un lien ou à un ruban noué autour de la taille. Elles sont portées parfois par-dessus le tablier. Les tissus utilisés pour la jupe sont le basin, la bure, le camelot, l'escarlatin, le mazamet, le molleton, la ratine, la serge, la serge d'Aumale, etc. Les couleurs les plus fréquentes sont le rouge, le gris, le noir, le brun et le bleu.

Le tablier peut être petit, avec ou sans poches, garnies de ruches (bande étroite de tissu froncée ou plissée). Il est noué autour de la taille et se fait en toutes sortes d'étoffes : étamine, étoffe, serge d'Aumale ou toile. Généralement de couleur foncée, il peut être blanc pour les sorties.

Les bas sont semblables à ceux de l'homme et sont aussi retenus par des jarretières. Les jarretières, ayant peu de valeur et s'usant vite, sont rarement répertoriées dans les inventaires et autres documents.

Les chaussures sont soit des souliers français, soit des sabots de bois sans talon, soit des « souliers sauvages » ou mocassins.

Pour se protéger du froid, elle porte soit un mantelet, soit un casaquin, soit une cape, soit une mantille.

Le mantelet est un manteau court et cintré à la taille. Il a des manches avec des plis aux poignets et s'attache devant à l'aide de rubans que l'on noue. Il est fait de tissu de laine, d'étamine et d'étoffe.

La cape est une sorte de manteau, sans manches, avec un capuchon. Elle est généralement en étoffe.

Le casaquin est une sorte de mantelet fait de tissu de laine (serge, ratine, etc.) pour l'hiver, et de toile ou de coton pour l'été. Lorsqu'il a des plis au dos, on le dit « à la française » et lorsqu'il est ajusté, on le dit « à l'anglaise ».

La mantille est une sorte d'écharpe de gorge, d'un tissu léger, enroulée autour du cou et maintenue par une épingle fixée au corsage. Elle couvre les épaules, se croise sur la poitrine, passe ensuite sous les bras pour se nouer dans le dos. Au XVIII^e siècle, les mantilles ordinaires, portées par la classe moyenne, étaient de taffetas noir, bordées d'une ruche.

Comme l'homme, elle peut avoir un manchon, des manchettes et des escarpins (rarement).

La chemise, en toile et blanche, est ornée d'un jabot et de manchettes.

À la cape et au manteau s'ajoutent, pour les hommes, le **surtout**, le **volant** et la **redingote**.

Le volant est une sorte justaucorps, sans poches, et qui se ferme par un bouton à l'encolure.

La redingote, longue veste croisée à basques, ressemble au justaucorps et permet, grâce à trois grandes fentes, de monter facilement à cheval. C'est le « riding-coat » des Anglais.

La robe de chambre est un vêtement que l'on met pour être à l'aise et qui sert à protéger les vêtements lorsqu'on se coiffe. Les manches peuvent être cousues ou rapportées.

Les dames portent des **robes** luxueuses agrémentées de différents ornements. Les bourgeoises et les nobles adoptent le mantelet caractéristique des habitantes mais taillé dans des tissus somptueux afin de bien montrer leur classe sociale.

Leurs tabliers et leurs coiffes sont agrémentés de dentelle ou de borderies et la cape ou l'écharpe, qu'elles mettent pour sortir, est richement décorée. Parfois la décoration est constituée de pierres précieuses.

(suite dans une prochaine parution)

Conseil d'administration 2006-2007

Président: *Guy Richard*

Vice-président: *Fernand Richard*

Trésorier: *André Richard*

Secrétaire: *Cécile Richard*

Directeurs et directrices:

Élise Richard

Jean-Guy Richard

Monique Richard

Yves Richard

Adresse de l'Association

Vous pouvez communiquer avec nous par courrier:
Association des familles Richard
C.P. 10090, Succ. Ste-Foy
Québec (Québec) G1V 4C6
Internet: www.genealogie.org/famille/richard

Articles pour le journal

J'ai toujours besoin de vos articles pour agrémenter notre journal. Celui-ci sera d'autant plus intéressant si vous y collaborez. Alors n'hésitez pas à les faire parvenir à un des responsables du journal ou directement à l'adresse de l'Association.

Vous pouvez me joindre par internet à :
yug_richard@hotmail.com

Appel aux généalogistes

Nous sommes constamment à la recherche d'informations d'ordres généalogiques sur une des souches Richard. Félix, notre archiviste, serait heureux d'en échanger afin de compléter les archives de l'Association et de mettre les généalogistes en communication les uns avec les autres. En partageant nos informations nous pourrions mieux retracer l'histoire des familles Richard et conséquemment, celle du Québec et de l'Acadie.

Donc si vous avez fait des recherches généalogiques que vous voulez faire partager ou compléter, communiquez avec :

Félix Richard

7777, boul. Lasalle app. 321

Ville Lasalle (Québec)

H8P 3K2 (514) 595-1259

Internet : felimado1@videotron.ca

Objets promotionnels

Vous pouvez vous procurer un blason 5\$, une épinglette 5\$, un album souvenir 5\$, un disque 5\$, un stylo 3\$ ainsi qu'une plaque d'automobile 10\$ à l'effigie de l'Association. Il est possible de vous les procurer en communiquant avec un membre du conseil d'administration ou à l'adresse de l'Association.

Vous pouvez nous rejoindre

Si vous avez des messages ou des informations à nous communiquer concernant des réunions de familles, des événements, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous communiquerons l'information et le cas échéant, si possible, nous serons heureux de participer à l'événement ou à son organisation. Pour nous rejoindre, vous pouvez prendre contact avec n'importe quel membre du conseil d'administration de l'Association des familles Richard ou communiquer directement avec la secrétaire :

Cécile Richard

1530, rue du Nordet

Québec, Qc

G2G 2A4 (418) 871-9663

Internet : crichard@oricom.ca

Dépôt légal :

Bibliothèque national du Québec 568561

Postes Canada

Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication

Retourner les blocs adresse à l'adresse suivante :

Fédération des familles-souches du Québec

C.P. 10090, Succ. Sainte-Foy, Québec (QC) G1V 4C6

IMPRIMÉ - PRINTED PAPER SURFACE